



C H A R T E

« La cantine du 111 » a pour objet d'offrir un espace des possibles aux structures à vocation sociale, culturelle, solidaire, environnementale et/ou d'éducation populaire, par la mise à disposition d'un restaurant.

« La cantine du 111 » est un outil solidaire et d'émancipation au service des structures sociales et culturelles. « La cantine du 111 » doit permettre à de nombreux projets de se construire, de se réaliser et de se croiser. Qu'ils soient sociaux, artistiques, culinaires, écologiques ou de solidarité. La mise à disposition d'un espace équipé d'une cuisine professionnelle aux structures adhérentes est un moyen de promouvoir, développer et soutenir les initiatives locales et l'autonomie d'action de celles-ci.

La cuisine proposée doit favoriser la rencontre, le lien, le partage, la découverte. Un menu végétarien doit être systématiquement proposé afin d'inclure tous les régimes alimentaires.

Le midi comme le soir, les prix sont libres ou plafonnés vers le bas (le menu coûtant entre 10 et 12 euros maximum sauf exception validée par le CA).

La cantine du midi a pour vocation de proposer une cuisine privilégiant le circuit court. Dans la mesure du possible, les repas du midi seront composés de produits frais, locaux et/ou biologiques toujours dans un souci d'accessibilité tarifaire.

En fonction des propositions faites par les partenaires locaux, l'association peut mettre en place des ateliers et devenir un lieu d'expérimentation en matière d'insertion sociale et professionnelle.

« La cantine du 111 » a pour vocation de développer un partenariat particulier avec les structures à vocation sociale notamment en accueillant sur des temps définis des personnes jeunes et moins jeunes, en recherche de lieux pour exercer leurs obligations (stages ou autres).

Les membres sont invités et encouragés à participer à la vie de l'association pour favoriser les rencontres, interactions et liens entre tous ceux qui font vivre le projet notamment en participant aux réunions de réflexion et aux diverses actions collectives organisées les week-ends.

La forme associative a été choisie parce qu'elle porte juridiquement le mieux les valeurs non marchandes de « la cantine du 111 », tout en donnant la capacité d'agir administrativement.

« La cantine du 111 » n'a aucun but lucratif. Ainsi, elle ne peut pas être utilisée par ses membres dans l'objectif d'y faire un profit financier personnel. Ces derniers s'engagent à ce que les bénéfices réalisés soient versés à la cause menée. Aucune privatisation du lieu n'est possible.

« La cantine du 111 » est une association sans appartenance directe à une organisation politique ou religieuse quelle qu'elle soit. Elle exclut toute forme de discrimination, d'oppression et de prosélytisme, religieux ou partidaire.